

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Technicien des systèmes d'information et de communication

Catégorie statutaire / Corps
B - TECHNICIEN SIC

Groupe RIFSEEP
3

Domaine(s) fonctionnel(s)

Systemes et réseaux d-information et de communications

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

**de la filière technique, sociale
ou SIC**

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

TECHNICIEN DE PROXIMITÉ

Poste substitué

Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :

1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Localisation administrative et géographique / Affectation

Localisation:

Préfecture d'Eure-et-Loir – 1 place de la République 28019 CHARTRES.

Affectation:

Secrétariat Général Commun

Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication.

Vos activités principales

Assurer la gestion de l'exploitation des ressources informatiques et de moyens de télécommunication du périmètre départemental d'intervention.

Assurer l'assistance aux utilisateurs du périmètre Préfecture/DDI.

Installer puis maintenir le bon fonctionnement des ressources informatiques et des moyens de télécommunication mis à disposition des utilisateurs.

Gestion, configurations et maintenance de l'installation téléphonique mutualisée ToIP.

Promouvoir le bon usage des moyens SIC mis à disposition des utilisateurs.

Réceptionner les demandes d'assistance, analyser et résoudre (ou faire résoudre) les demandes, informer du traitement de la demande.

Assurer la mise en fonctionnement de certains équipements spécifiques tels que les visioconférences.

Participer au déploiement d'applications nationales.

Assurer la gestion et le suivi des consommables.

Assurer l'administration des serveurs et des réseaux locaux pour l'ensemble des systèmes d'information du périmètre Préfecture/DDI.

Installation, configuration, administration, supervision et maintenance des serveurs locaux et nationaux (en relation avec les services zonaux).

Gestion du brassage des câbles, supervision et gestion des incidents réseaux, gestion des équipements actifs (en lien avec les services zonaux).

Gestion des comptes utilisateurs et notamment les comptes de domaines et ACL associés, accès applicatifs, comptes de messagerie.

Gérer le parc des équipements informatiques

Notion sur les marchés et en assurer le suivi, appliquer les recommandations qui en découlent.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Actualisation permanente des connaissances consécutives à l'évolution technologique.

Formalisation des processus métiers à travers des fiches méthodes et fiches réflexe.

Disponibilité, réactivité, organisation, discrétion.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir s'organiser <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix Maîtrise des techniques d'administration des systèmes, réseau. <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix Gestion TOIP et téléphonie mobile. <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir analyser <i>/ niveau pratique - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaissance technique au choix Maîtriser l'installation et la maintenance des équipements et logiciels. Savoir établir un diagnostic et organiser l'assistance aux utilisateurs. Être sensibilisé aux aspects juridiques (droit des données notamment). <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir gérer un projet <i>/ niveau initié - requis</i>	

Autres : Forte implication dans la sécurité des systèmes information.

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

Le SIDSIC est un service interministériel départemental directement rattaché au secrétaire général de la Préfecture.

Ce service a pour vocation de rassembler les ressources et les compétences SIC existantes en préfecture et DDI. Le SIDSIC est chargé de mettre en œuvre localement les orientations nationales définies par la DNUM. Il assure l'opérationnalité des systèmes d'information et de communication par un soutien de proximité aux directions départementales interministérielles (DDI), à la Préfecture et aux Sous-préfectures en termes d'assistance aux utilisateurs, d'installation et de maintenance.

La continuité gouvernementale fait partie intégrante de ses attributions.

- **Composition et effectifs du service**

Le service est constitué de 14 agents répartis ainsi : 1 chef de service (A), 2 adjoints (B), 6 techniciens (B) répartis sur le périmètre préfecture et DDI, 5 standardistes (C) assurent le standard téléphonique de la Préfecture.

- **Liaisons hiérarchiques**

Le chef du SIDSIC

- **Liaisons fonctionnelles**

Travail en relation transverse avec tous les agents du service.

Services du périmètre des services zonaux et nationaux.

Relations avec des prestataires de sociétés privés, des sociétés commerciales.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Vos perspectives :

Évolution vers des responsabilités d'expertise ou professionnelles et humaines.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

Le chef du Service Interministériel Départemental de Systèmes d'Information et de Communication.
Stéphane Gaultier – stephane.gaultier@eure-et-loir.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) : 12/04/2021